



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

universités

Question écrite n° 24756

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur la mise en œuvre du plan de rénovation de l'immobilier universitaire parisien. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La rénovation de l'immobilier universitaire parisien comporte des opérations de désamiantage de plusieurs sites emblématiques mais également des projets de campus nouveaux. - Il s'agit en premier lieu du campus de Jussieu dont le désamiantage est achevé et dont la réhabilitation complète s'achèvera en 2016 à l'issue des deux chantiers en cours permettant le retour de toutes les équipes de l'université Paris VI Pierre et Marie Curie relogées provisoirement en dehors du site. - Le relogement de l'université Paris VII Denis Diderot sur son nouveau campus dans le 13e arrondissement est, quant à lui, achevé depuis la mise en service, intervenue entre novembre 2011 et septembre 2012, de quatre nouveaux bâtiments financés par le budget général. - Le projet relatif à la Tour Necker se poursuit. Cette tour a été vidée de toute occupation depuis la fin de l'année 2012. Afin d'appuyer l'université Paris V René Descartes, qui en assure la maîtrise d'ouvrage, à mener à terme le désamiantage et la réhabilitation de cet immeuble, j'ai mis à sa disposition les compétences de l'établissement public d'aménagement universitaire de la région Ile de France (EPAURIF) et dégagé 18 millions d'euros sur l'opération Campus Paris pour en compléter le financement. - Il s'agit aussi de l'immeuble du 54 boulevard Raspail, vidé de toute occupation depuis la fin de l'année 2010. Le désamiantage intérieur est en cours sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAURIF. La réhabilitation sera engagée dès la fin de celui-ci grâce à un complément de financement de 28 millions d'euros. - Il s'agit enfin du site de Censier, implantation principale de l'université Paris III Sorbonne nouvelle. J'ai décidé de reconstruire cette université sur le site de Picpus libéré par le ministère de l'agriculture, en y regroupant l'essentiel des implantations actuelles de l'université. La maîtrise d'ouvrage de cette opération est confiée à l'EPAURIF qui a déjà engagé les procédures pour tenir l'objectif d'une mise en service pour la rentrée universitaire 2018. Au-delà de ces opérations longtemps attendues par les étudiants et les personnels, d'autres opérations importantes pour la rénovation de l'immobilier universitaire parisien sont en cours d'accélération depuis l'été 2012. - Il s'agit de la réhabilitation du site principal de l'université Paris-Dauphine à laquelle l'Etat consacre 81 millions d'euros. La conduite des études de programmation de cette opération a également été confiée à l'EPAURIF. - Il s'agit aussi de la réhabilitation du site de l'UFR de pharmacie de l'université Paris V René Descartes situé allée de l'observatoire dans le 6e arrondissement de Paris. Les études de programmation de cette opération sont menées par l'EPAURIF. - Il s'agit aussi d'opérations visant à doter certains établissements parisiens des surfaces qui leur font défaut et de les conduire ainsi à rationaliser leurs implantations dans le cadre de projets scientifiques et de recherches ambitieux. - C'est l'objectif visé par la création du campus Condorcet sur Paris et Aubervilliers qui est entré en phase de réalisation avec le lancement fin 2012 de la procédure d'attribution de son contrat de partenariat et celui fin 2013 du concours de maîtrise d'oeuvre du grand équipement documentaire réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la région Ile de France. - C'est aussi l'objectif de l'opération visant à créer un centre universitaire sur le site de l'ancienne

caserne Lourcine dans le 13e arrondissement de Paris. L'EPAURIF est en train d'achever les études de programmation de cette opération qui sera financée sur les ressources de la dotation Campus Paris.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24756

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Ville

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4386

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 2106